



**Gironde**  
LE DÉPARTEMENT  

---

*gironde.fr*

---

# Budget primitif 2018

le lundi 18 décembre 2017, à 9h30  
à l'Hôtel du Département, hémicycle Philippe Madrelle

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
M. JEAN-LUC GLEYZE

---

*Seul le prononcé fait foi.*

Mesdames les Vice-présidentes,

Messieurs les Vice-présidents,

Mesdames les Conseillères départementales

Messieurs les Conseillers départementaux,

Monsieur le Directeur général des services, Monsieur Philippe MAHÉ,

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs généraux adjoints,

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs,

Mesdames et Messieurs les agents,

Mesdames et Messieurs,

Nous nous retrouvons pour deux jours, consacrés au vote du Budget primitif de l'année 2018, le deuxième construit par notre assemblée dans son intégralité. Cette séance capitale de la vie de notre assemblée est l'occasion pour nous toutes et tous de définir, compléter, préciser la feuille de route de l'action départementale.

Je vous remercie par avance pour votre participation aux débats qu'accueillera cet hémicycle.

Je n'attendrai pas plus longtemps pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau Directeur général des services, Philippe MAHÉ. Notre collectivité accueille à sa tête un connaisseur expérimenté des collectivités territoriales, un fonctionnaire territorial aguerri, aux expériences riches et nombreuses.

Je ne ferai pas ici état, Monsieur le Directeur général des Services, de votre parcours complet. Permettez-moi toutefois d'en souligner quelques étapes marquantes.

Vous étiez jusqu'à hier Préfet de Meurthe-et-Moselle, le Conseil des Ministres a donc accepté votre départ pour la Gironde le 8 décembre dernier. Pour vous, c'est un retour aux collectivités territoriales, et même aux Départements que vous connaissez bien.

Vous avez en effet notamment été DGS de deux Conseils généraux, un Conseil régional, des Communautés urbaines de Toulouse et Nantes.

Votre expertise a également été sollicitée par Matignon, alors Premier Ministre pour une mission consacrée à la réforme territoriale et à l'aménagement du territoire.

Vous prenez donc la suite de Laurent CARRIÉ. Je vous souhaite, au nom de l'ensemble des élus départementaux et des agents la bienvenue. Vous apprécierez rapidement, je n'en doute pas, les atouts de notre beau Département, et les talents nombreux de notre belle institution.

Je tiens à remercier également tout particulièrement Marc FAUVEAU et Frédéric PERRIÈRE qui ont permis la parfaite continuité de services en assurant l'intérim de Laurent CARRIÉ pendant 4 mois.

Merci aussi à l'ensemble des agents, DGA, directrices et directeurs.

Même si nous avons déjà débuté ensemble les séances de travail, quoi de mieux pour un nouveau DGS que de prendre ses fonctions un jour de plénière ?

Nous terminons l'année 2017 dans un contexte international mouvant et préoccupant. 2017, c'est d'abord l'arrivée fracassante de Trump au pouvoir. Outre-Atlantique, les circonvolutions du Président nous amènent de surprises en stupéfactions, une méthode et un refrain auxquels nous nous sommes déjà presque tristement habitués...

Les insultes à la raison, à la paix et à l'avenir sont légions. Retrait des accords de Paris sur le climat, retrait de l'UNESCO, retrait du Pacte mondial sur les migrations, critiques ouvertes de l'ONU...

L'inconséquence Trump alimente aussi l'escalade dangereuse sur la pente glissante de la paix, avec la Corée du Nord, l'Iran, le Proche et Moyen-Orient... Des décisions et postures qui plongent le Monde dans une instabilité inquiétante, qui attisent des zones aux tensions déjà vives.

Alors qu'à plusieurs centaines de kilomètres, *Daesh* perd du terrain, au sens géographique du terme du moins... Mais l'avancée silencieuse, dans les consciences se poursuit... Souvenons-nous des attentats meurtriers en Somalie, en Irak, en Egypte. Et plus proche de chez nous à Paris ou Marseille, Barcelone, Manchester, Hambourg...

2017 pour la France, c'est l'arrivée d'Emmanuel MACRON à la Présidence de la République. Un renouveau dans le monde politique, qui a fait bougé quelques lignes. L'épreuve des faits nous l'apprend, le renouveau n'est pas toujours là où on l'attend... Et je crois l'avoir déjà dit ici : la nouveauté ne suffira pas à faire avancer la France.

La direction que prend le Président de la République et le Gouvernement Philippe n'est pas de nature à nous rassurer. Le logement avec la baisse des APL, la réforme de la fiscalité avec la suppression de l'ISF, l'exonération progressive de la taxe d'habitation, la casse du droit du travail, la fin des contrats aidés, la stricte politique migratoire... Les plus faibles sont mis à contribution, les plus aisés choyés...

Les relations entre l'exécutif et les collectivités territoriales ont également été revues, avec la création de la *Conférence nationale des territoires*. Une instance de dialogue censée préparer de manière concertée l'avenir de l'organisation territoriale du pays, de la répartition des compétences. Soyons vigilants : cette instance ne peut se substituer au véritable dialogue démocratique entre l'Etat et les collectivités.

Dans ce cadre, j'ai soumis au Premier ministre une contribution. Elle salue sa volonté de stabiliser l'organisation et la répartition des compétences dans notre pays.

Pas de loi NOTRe-*bis*, pas de réformes à marche forcée, mais une nécessité de nouer des relations fortes entre les collectivités grâce à la contractualisation. Le dialogue est déjà bien entamé en Gironde avec les chefs de filât, nous avons un temps d'avance.

Mais entre les intentions et les actes, il y a la place pour la sincérité...  
La *Conférence nationale des territoires* s'est tenue jeudi dernier à Cahors. L'occasion pour le Premier ministre d'annoncer un plan pour les villes-moyennes, qui nous l'espérerons tous, apportera des progrès.

L'occasion aussi pour lui d'avancer de nouveau le principe d'un taux directeur, qui obligerait les 373 collectivités à limiter leurs dépenses de fonctionnement. Une offense qui remet en cause les principes de l'article 72 de la Constitution française, relatifs notamment à la libre-administration, dont voici un extrait : « *les collectivités territoriales s'administrent librement par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences* ».

Si le principe d'une règle d'or a été enterré par le Premier ministre, l'idée d'un taux directeur vit donc encore. Voici donc revenue au premier plan la tutelle de l'Etat sur les collectivités, nous voici donc de retour à une situation *ante-décentralisation* où le Président du Département devait pour agir recevoir le blanc-seing du Préfet.



Un taux directeur rehaussé pour les collectivités les plus pauvres, pour celles à la croissance démographique forte, pour les plus vertueuses en termes d'économies au cours des années passées.

Quelque part on nous fait porter la responsabilité de la dette du pays.

En Gironde, nous avons réalisé depuis trois ans 88 millions d'euros d'économies, en maîtrisant notamment nos dépenses de fonctionnement. Contribuer à la résorption du déficit public est une évidence, mais je le dis clairement : ce n'est pas à nous d'assumer les économies que l'Etat peine à réaliser.

Je vous proposerai d'ailleurs l'adoption d'une motion qui marquera la position du Département de la Gironde face à cette tentative de mainmise de l'Etat sur notre liberté de nous administrer.

---

Notre Département, je le disais à l'occasion du débat d'orientations budgétaires le mois dernier, est en bonne santé financière. Et nous avons accueilli avec satisfaction la note *AA- perspective stable*, qu'a confirmée l'agence *Standard & Poor's* en novembre, confortant la

Gironde comme le deuxième Département le mieux géré du pays. C'est notre stabilité budgétaire de long-terme qui est reconnue.

Je laisserai notre Vice-président chargé des finances, Jean-Marie DARMIAN, nous présenter le Budget primitif plus en détail. Je tiens toutefois à souligner que la stratégie déterminée au début de la mandature porte ses fruits et nous permet d'assumer à la fois la maîtrise des dépenses de fonctionnement, de maintenir une épargne brute satisfaisante, un bon taux de désendettement, et une capacité d'investissement conséquente.

Et s'il est un chiffre qu'il me paraît capital de mettre en exergue dans ce BP, c'est celui de l'investissement. Nous poursuivons l'objectif de réaliser 1 milliard d'euros d'investissements d'ici 2021. En 2018, 225 millions d'euros seront investis, notamment pour le plan collèges « Ambition 2024 ».

Et songeons toujours que chaque euro public dépensé fait travailler des entreprises et des artisans, dope l'activité économique, crée de l'emploi local et non délocalisable !

Un montant d'investissement élevé, qui nous donne d'autant plus satisfaction, qu'il est accompagné d'un taux de désendettement resté particulièrement bas dans le même temps : 3,8 années.

Au chapitre des chiffres marquants, notons également la proportion toujours plus forte de dépenses liées à l'action sociale : plus de la moitié de notre budget global demain.

Ce budget de bonne qualité est le préalable indispensable à l'action. Les délibérations que je soumettrai au vote aujourd'hui et demain, fondent l'action du Département, et s'appuient sur cette base budgétaire solide. Des finances saines pour une action publique ambitieuse : voici la ligne que nous voulons poursuivre.

Les dépenses sociales en hausse, dont je parlais plus tôt, atteignent plus de 900 millions d'euros cette année. Celles-ci sont le reflet des responsabilités que nous assumons, dans un contexte de forte croissance démographique : nos actions en faveur de l'enfance, des personnes en situation de handicap, en insertion, en faveur des personnes âgées, des jeunes...

L'accompagnement social est notre cœur de métier, notre engagement qui nous pousse à faire toujours davantage pour celles et ceux qui traversent des difficultés personnelles ou familiales. Les bases stables de ce budget nous permettront de lutter encore et encore contre les inégalités, l'isolement et la précarité.

Notre rôle de chef de file nous enjoint à traiter ces solidarités humaines au même titre que les solidarités territoriales. Pour cela, nous développons une véritable vision du territoire, de son aménagement, de ses équilibres et dynamiques.

Sur votre table, vous avez trouvé la contribution du Département à la consultation prévue dans le cadre des *Assises de la mobilité*. Ces feuillets présentent plusieurs approches complémentaires pour faire évoluer nos usages et fluidifier nos déplacements quotidiens.

Quatre grands points ont été retenus :

- mieux aménager la Gironde,
- changer nos comportements,
- innover,
- concerter pour sensibiliser.

Les réalisations du Conseil départemental sur le chantier des mobilités sont déjà nombreuses et effectives partout en Gironde. Au quotidien, nos agents rénovent et sécurisent nos routes départementales.

Sur le terrain des routes, les opérations de recalibrages, de rénovations, de sécurisation, d'aménagements sont nombreuses. Nous avons par ailleurs construit des aires de covoiturage, plusieurs km de pistes cyclables... Et puis, après la déviation de Galgon, nous espérons les avancées rapides de celle du Taillan, de Lesparre, de Fargue-saint-Hilaire.

Nos projets pour l'avenir sont encourageants. Lesparre, Le Taillan, Fargues-saint-Hilaire, je le disais, mais aussi la modernisation des infrastructures autour de la RD1215, la RD3 dans le Médoc, le projet de déplacements durables du Nord-Bassin, les aires de covoiturage de Saint Jean d'Illac, Querquillas à Andernos...

Le Département ne pourra mener le combat des mobilités seul. Les responsabilités sont partagées entre l'Etat, la Région, la Métropole... La convergence et la mixité des solutions est impérative. Chacun doit assumer sa part.

Et puis, nous en reparlerons tout à l'heure, le chantier de notre décennie et de la suivante sera bien entendu de faire évoluer les usages, les habitudes. Nos territoires ont été pensés pour les voitures. En témoignent, s'il le fallait, les hectares par centaines des immenses zones commerciales. Un système qui présente aujourd'hui des faiblesses, des failles, et qui nous oblige à réinventer nos modes de vie.

Nous sommes convaincus qu'il n'existe aucune solution unique, et que seules des actions conjointes, combinées, hybrides apporteront les progrès que les Girondins attendent impatiemment. Nous reviendrons un peu plus tard sur cette question.

Les embouteillages ont, au cours des dernières semaines, régulièrement fait la *Une* de nos journaux locaux. Exaspération, ras-le-bol, lassitude : les Girondins en ont assez, nous en avons toutes et tous marre. Et si le problème semble se concentrer sur la Métropole, les solutions trouvent aussi leurs racines en-dehors de celle-ci.

Le constat objectif que la prise de recul nous permet de faire prouve en réalité qu'il existe quatre problèmes de mobilité :

- 1- Celui de la Métropole d'abord, que nous ne pouvons ignorer.  
Rocade saturée, sortie de Bordeaux infernale, accès impossibles...
- 2- Le deuxième : les territoires péri-urbains, devenus quasiment des voies de délestage, et qui voient les voitures défiler, en en subissant les désagréments.
- 3- Le littoral et le Bassin : difficiles d'accès, qui éprouvent des pics de circulation saisonniers majeurs, en plus du trafic annuel déjà important
- 4- Les territoires ruraux enfin, qui aimeraient, eux, voir s'améliorer leur accessibilité, voir davantage d'activité se développer.

L'un des nœuds du problème, mes chers collègues, c'est l'hyperdensification, la concentration des activités, les trajets pendulaires quotidiens qui obstruent certaines zones de notre département.



Et sous nos yeux, l'évidence que ce problème doit être penser de manière globale, à l'échelle de la Gironde. Mais au-delà aussi, au niveau de la région pour les transports, les TER ; au niveau de l'Etat pour le transit international notamment.

La première clef de réponse à ces enjeux de mobilité revient à l'aménagement du territoire. Nous devons, pour que la Métropole reste vivable et durable, aller rapidement vers une désaturation. Car construire de nouveaux axes sans mieux répartir l'activité en Gironde ne fera que déplacer les tracas.

Les exemples tout à fait probants du Barp avec le *Laser Mégajoule*, ou de Lesparre avec la filière *composite* doivent nous encourager à rechercher de nouvelles implantations. Une chance pour l'activité économique et la mobilité, mais aussi pour le territoire, son dynamisme, l'emploi local, ses habitantes et habitants.

Je crois en notre capacité collective à redonner à nos villes en ruralité leur rôle de centralité. Ce réseau de villes, cette armature urbaine en ruralité doivent être consolidés. Lesparre, Pauillac, Blaye, Coutras, Sainte-Foy, Castillon, La Réole, Créon, Bazas, Langon...

Si nous sommes conscients de l'atout que représente ce maillage territorial, nous savons aussi les difficultés que ces villes traversent.

Le Département, premier partenaire des communes et des intercommunalités joue ce rôle d'appui, de soutien. Je souhaite que nous allions plus loin encore. C'est la raison pour laquelle nous débuterons en 2018 un travail partenarial avec les communes concernées pour construire les contrats de villes d'équilibre.

Est-il normal d'aller jusqu'à Bordeaux pour avoir un rendez-vous avec un spécialiste, ou pour son dossier d'assurance maladie ? Est-il acceptable de voir les chiffres du chômage croître dans ces zones ?

Est-il normal d'aller acheter le pain au centre commercial faute de boulangerie dans le bourg ? Est-il normal de subir son lieu de vie et les longs trajets quotidiens faute de logements accessibles ?

Emploi, présence médicale, petits commerces, temps de trajet, habitat, situations sociales... Ces contrats de villes d'équilibre devront englober l'ensemble des problématiques auxquelles nos villes et villages font face. Ces contrats sont une ambition que je fixe à notre collectivité. Nous y travaillerons ensemble bien sûr au cours des prochains mois !

Les interventions du Département sont nombreuses dans tous ces domaines. Nous en donnons la preuve chaque jour, sur le terrain de l'action quotidienne. Ces contrats pourront permettre de rendre plus lisible la diversité de nos interventions, et de créer encore davantage de cohérence...

Quelques nouveaux outils et dispositifs sont récemment venus et viendront renforcer encore nos capacités et améliorer le service aux Girondines et aux Girondins.

*L'Etablissement public foncier*, pour le portage foncier dans nos communes, les négociations, l'aide au montage de projets.

L'ingénierie départementale que nous mettons à disposition des communes et EPCI avec *Gironde Ressources* également.

Je vous annonce à ce propos la sortie d'un guide de l'ingénierie départementale, qui en une centaine de fiches présentera de manière claire tous les services à disposition des communes et intercommunalités.

Et puis, chantier majeur de la mandature, dont je ne peux dire pour l'heure que quelques mots : le plan *Haut méga* qui couvrira la Gironde en fibre optique à l'usager. Nous pourrions légitimement considérer internet comme un service public pour tous, mais ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui.

Le numérique est devenu indispensable dans notre quotidien. Nous ne pouvons plus accepter la discrimination territoriale qui prive d'internet les zones jugées « moins rentables » par les acteurs privés. C'est pourquoi nous avons souhaité avec nos partenaires ne plus attendre, voir haut, voir loin.

Sans interférer dans la procédure de l'appel d'offre, je peux vous dire aujourd'hui que nous brancherons davantage de foyer qu'espéré initialement, dans un délai écourté (moins de dix ans), pour un investissement public moins cher que prévu.

Le début de l'année devrait donc me donner l'occasion de vous annoncer, avec *Gironde Numérique*, de bonnes nouvelles, une fois les négociations closes avec les opérateurs. Merci à Pierre DUCOUT et Matthieu ROUVEYRE pour leur engagement sur ce dossier !

Internet comme un service public, c'est notre philosophie en Gironde, qui se traduit par cet investissement d'ampleur partout sur le territoire.

Et dans cette grande consolidation d'une armature urbaine en ruralité, dans le renforcement de nos villes d'équilibre, dans l'affirmation de leur rôle de centralité, le déploiement des services publics est bien évidemment un sujet de premier ordre.

Le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des Services au public, que nous bâtissons avec l'État depuis plusieurs mois, arrive à maturité. Le SDAASP, acronyme barbare, doit nous permettre de répartir de manière équitable et stratégique les services publics nécessaires à la population sur tout le territoire.

La logique est claire, elle vise l'égalité d'accès aux services aux publics partout en Gironde, elle prône la solidarité territoriale. Plusieurs « paniers de service » seront proposés aux citoyennes et citoyens. A 10, 20, 30 minutes de leur domicile, les habitants devront pouvoir trouver les services nécessaires.

Ce Schéma constitue un véritable progrès, et le travail réalisé en Gironde permettra, j'en suis certain, d'en exploiter pleinement le potentiel. Je remercie d'ailleurs Bernard Castagner et les partenaires associés.

Au rang des avancées, je me réjouis par ailleurs que nos services aient pu avancer vers une réelle simplification de l'accès aux droits pour les personnes âgées et en situation de handicap. J'avais passé cette commande en insistant sur notre devoir de ne pas infliger à ces publics en difficulté une double-peine. Démarches simplifiées, procédures raccourcies : nous sommes sur la bonne voie !

Le déploiement des services au public en Gironde, c'est aussi la juste répartition des sapeurs-pompiers partout sur notre territoire. Nous voterons à ce propos la participation du Département au financement du SDIS. Nos sapeurs-pompiers font face à une hausse conséquente de leurs interventions, due notamment à la dynamique démographique girondine et à la diversification de leurs sorties.

Vous le savez, j'ai initié une réflexion pour qu'évolue les modes de financements du SDIS, les bases caduques sur lesquels reposent aujourd'hui nos calculs. Le travail est en cours et une réunion organisée sous l'égide de Monsieur le Préfet a permis d'engager la démarche concrète. Nous aurons l'occasion d'en reparler ensemble bien entendu, pour mettre en œuvre cette évolution.

L'enjeu pour la Gironde est de maintenir un maillage du territoire fin et régulier, des moyens matériels et humains performants, pour qu'en tout point de la Gironde, les services de secours puissent intervenir au mieux, rapidement. Ici encore, c'est l'équité territoriale.

Donnons-nous les moyens de garder un service public de qualité !

Voici mes chers collègues les messages que je tenais à avancer devant vous. La Gironde est une terre d'équilibres, riche de ses complémentarités, de ses ressources naturelles, des talents humains qui la peuplent. Nous sommes arrivés à une période charnière où l'urgence climatique, les crises économiques, les opportunités d'avenir nous poussent à réinventer nos habitudes de vie.



Les mobilités, l'aménagement du territoire peuvent être perçus comme les effets d'un système dépassé. Je veux croire qu'en eux se trouvent aussi les solutions de demain.

Je vous remercie pour votre attention !